

DOSSIER

DE PRESSE

Date : vendredi 21 octobre 2022

PRÉSENTATION ET SIGNATURE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES (SDSF)



Vendredi 21 octobre, l'État, le Conseil Départemental, la CAF HaPy, l'Association des Maires et Présidents des Communautés de Communes des Hautes-Pyrénées, la CPAM des Hautes-Pyrénées et la MSA Midi-Pyrénées réunissent leurs partenaires pour la présentation et la signature officielle du Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) 2022/2025 en présence d'Isabelle Sancerni, Présidente du Conseil d'administration de la CNAF.

En présence de Jean Salomon, Préfet des Hautes-Pyrénées, Michel Pelieu, Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, Viviane Artigalas, Présidente de l'Association départementale des Maires et Présidents des Communautés de Communes des Hautes-Pyrénées, Christian Gélis, Président du Conseil d'administration de la CAF HaPy, Bertrand Perriot-Bocquel, Directeur de la CAF HaPy, Pierre-Jean Dalleau, Directeur de la CPAM des Hautes-Pyrénées, Laurence D'aldéguier, Présidente du Conseil d'administration de la MSA Midi-Pyrénées Sud et Sébastien Bismuth-Kimpe, Directeur général de la MSA Midi-Pyrénées Sud.

Copilotée par la CAF des Hautes-Pyrénées et le Département, en lien étroit avec l'État et en collaboration avec les institutions partenaires, ce nouveau schéma départemental s'est appuyé sur une forte mobilisation des partenaires et une démarche participative et partenariale.

Contact Presse Caf : Morgane Padilla - Chargée de communication - 06.11.47.51.20.

DOSSIER

DE PRESSE

Date : vendredi 21 octobre 2022

Happy Familles - Un nouveau SDSF au plus près des besoins des familles sur le territoire

Le Schéma départemental des services aux familles (Sdsf) constitue une feuille de route stratégique départementale dont **l'objectif est de maintenir, développer et faire connaître les services aux familles** dans une démarche de coopération et de coordination entre les partenaires.

Alors que le précédent SDSF couvrait les champs de l'enfance et de la parentalité, le SDSF 2022-2025 couvre également les champs de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, mais aussi l'accès aux droits et aux services (logement, santé ...), l'insertion sociale et professionnelle, l'inclusion, la mobilité.

L'objectif de ce schéma est de dépasser le champ propre de compétences de chaque institution pour permettre au schéma **d'apporter une réponse globale, organisée et concertée à l'ensemble des besoins des familles bigourdanes.**

Une démarche participative et partenariale initiée en janvier 2020

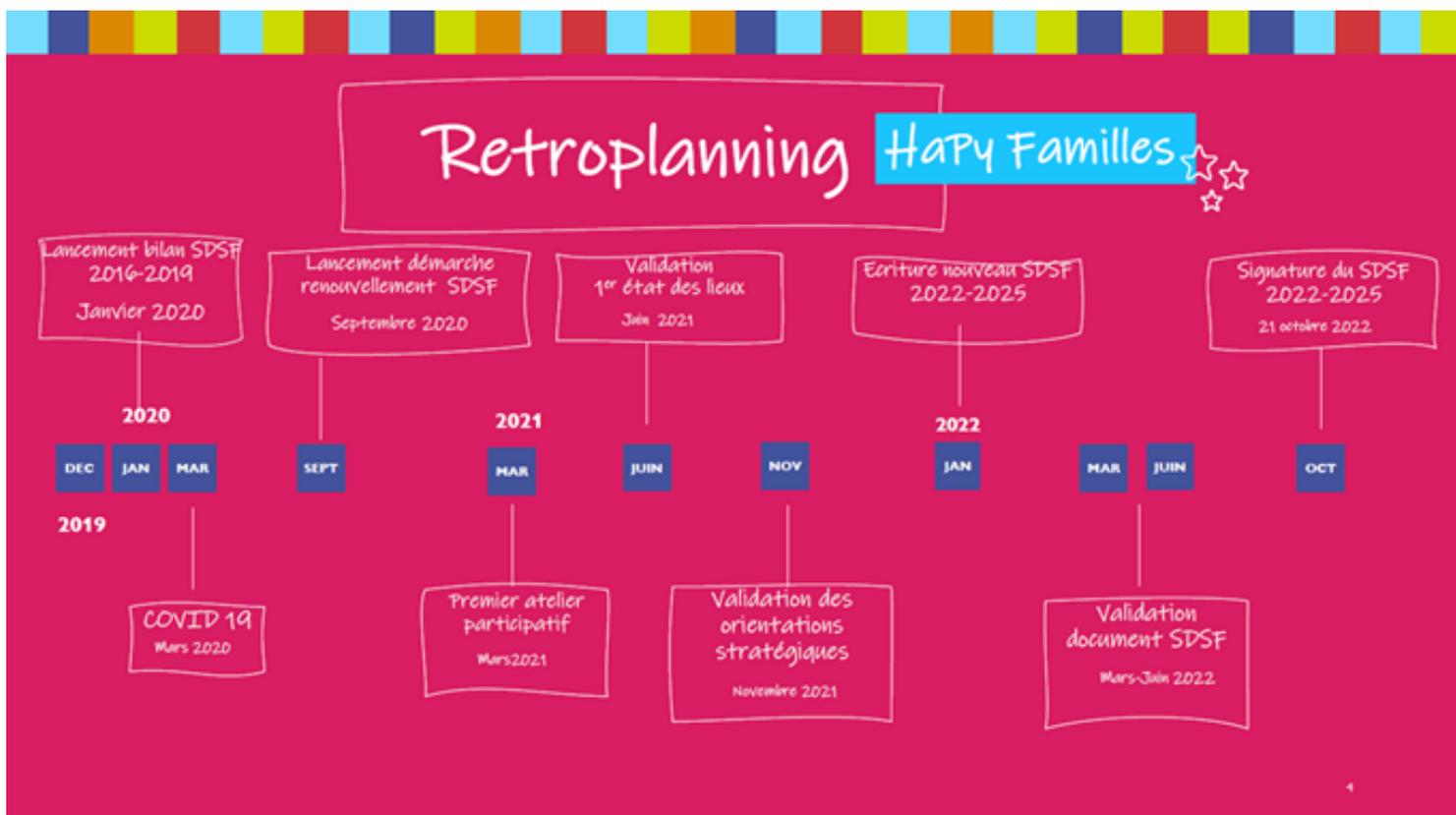
L'élaboration de ce Schéma départemental s'est appuyée sur une démarche que les partenaires signataires ont voulu participative et partenariale :

- **Une enquête a été administrée auprès de 10 000 familles afin de recueillir leurs besoins et leurs attentes. Le questionnaire enregistre un taux de réponse de 23%** soit 2300 réponses constituant une base de données significatives des besoins des familles.
- **10 ateliers « territorialisés » ont été réalisés regroupant 270 participants** en direction des professionnels sur l'ensemble des EPCI dans l'objectif de faire émerger des propositions afin d'améliorer les services aux familles.
- **4 comités de pilotage ont été élargis aux Présidents des 9 EPCI et DGS**, dans l'objectif de les impliquer dans la démarche et de partager ensemble les remontées des acteurs et des besoins des familles.
- **22 entretiens individuels ont été conduits avec des partenaires et des élus représentants des EPCI.**
- **La CAF et le Département ont élaboré ensemble toutes les étapes de renouvellement du SDSF**, de l'écriture du cahier des charges pour choisir le cabinet extérieur jusqu'à la rédaction du document final.
- **La CAF et le Département ont co-animé l'ensemble des ateliers** à destination des professionnels et les comités de pilotage à destination des élus des territoires.

DOSSIER

DE PRESSE

Date : vendredi 21 octobre 2022



Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité, Animation de la vie sociale et accès aux droits : 6 axes forts que porteront les partenaires sur le département pour les quatre ans à venir.

L'analyse croisée des indicateurs thématiques, des résultats de l'enquête aux familles et des expressions des partenaires au cours des rencontres territoriales, a permis d'identifier les besoins prioritaires des familles et de relever des éléments saillants du diagnostic territorial sur les thématiques petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et animation de la vie sociale :

- **La Petite enfance** : pour « mailler » l'ensemble du territoire départemental de services d'accueil « petite enfance » et favoriser l'accessibilité de l'offre d'accueil « petite enfance » en l'adaptant aux besoins des familles
- **L'Enfance** : pour soutenir une offre de services d'accueil de loisirs (périscolaires et extrascolaires) territorialement équilibrée et de qualité, développer l'accessibilité géographique et financière des services d'accueil de loisirs des enfants de 4 à 11 ans et favoriser la qualité et la cohérence éducative des temps de l'enfant

DOSSIER

DE PRESSE

Date : vendredi 21 octobre 2022

- **La Jeunesse : pour développer une offre de services globale et transversale** à l'attention des jeunes, répondant à leurs besoins et coordonnée entre les échelles territoriales et départementale, **favoriser l'insertion sociale et professionnelle** des jeunes et favoriser les partenariats entre l'éducation nationale et le monde économique, **développer l'accessibilité des services pour les jeunes** et soutenir les associations pour ce qu'elles sont et pour ce qu'elles font
- **La Parentalité** : pour **développer une offre de services** en direction des familles territorialement équilibrée, **construire une offre de service d'accompagnement** à la fonction parentale adaptée aux évolutions socioéconomiques et aux préoccupations des familles, renforcer la lisibilité de l'information sur l'offre de services et poursuivre et consolider la mise en réseau des professionnels et l'animation territoriale
- **L'Accès aux droits** : pour **réduire les inégalités territoriales** d'accès aux services et **améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre** d'accès aux services
- **L'Animation de la vie sociale** : pour **favoriser le lien social de façon équilibrée** sur tout le territoire et **faciliter l'insertion de publics spécifiques** par le lien social : familles monoparentalités, personnes isolées, communautés étrangères et jeunes

Ce nouveau schéma est traversé par **6 orientations stratégiques transversales communes à toutes les thématiques** :

Orientation 1 : « Aller vers » les différents publics et mieux répondre à leurs attentes

Orientation 2 : « Favoriser le développement d'une offre de services territorialement équilibrée, accessible, adaptée aux besoins et assortie des solutions de mobilité

Orientation 3 : Développer systématiquement une logique de parcours favorisant l'accès aux services, aux droits et à la santé

Orientation 4 : Soutenir les dynamiques de projets en développant et en pérennisant les structures et les services sur les territoires

Orientation 5 : Rendre plus visible et lisible l'offre auprès des familles et des jeunes, notamment en améliorant la communication.

Orientation 6 : Construire et animer une coordination stratégique et technique entre les élus et les professionnels sur l'ensemble du territoire



DOSSIER

DE PRESSE

Date : vendredi 21 octobre 2022

Un pilotage unifié, une animation innovante en lien étroit avec les territoires

Afin de faciliter le pilotage du SDSF en cohérence avec l'ensemble des politiques sociales du département, la CAF, le Département et l'Etat ont acté **la création d'un Comité Départemental des Politiques Sociales (CDPS)** qui pilotera et coordonnera, via une gouvernance départementale unique et originale, les différentes politiques sociales du département.

La même gouvernance unifiée sera mise en place sur les territoires avec l'installation d'une conférence de territoire sur chaque territoire de CTG pour piloter l'ensemble des politiques sociales à l'échelle territoriale.

Enfin, pour permettre au SDSF d'être un outil vivant pour les 4 ans à venir et de développer le lien avec les territoires, **un poste d'animateur/coordonateur du SDSF est créé**. Co-financé par la Caf et le Département, ce poste d'animateur du SDSF aura pour mission de **suivre et de coordonner la déclinaison des orientations du SDSF en actions concrètes à l'échelle départementale** mais aussi de **coordonner et d'animer le réseau des chargés de coopération CTG**, construites comme de véritables déclinaisons territoriales du SDSF.



